

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE PAR ÉQUIPES DAMES
2^{ème} DIVISION
Les 10 et 11 mars 2012

GOLF DE MONT DE MARSAN

Pessourdat - 40090 Saint Avit
Tél : 05 58 75 63 05 – Fax : 05 58 06 80 72
E-mail : montdemarsan.golf@free.fr – Web : www.golfontdemarsan.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : ouvert aux 8 clubs suivants :
ARCACHON – CAMEYRAC – PESSAC – SALIES DE BEARN – VILLENEUVE / LOT – PERIGUEUX – LACANAU - MARMANDE.
- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES** : voir les règlements généraux du Vademecum Sportif 2012.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 12 équipières au maximum (6 joueuses).

① **Phase de qualification** : Samedi 10 mars : 6 simples / stroke play / 18 trous. Les 5 meilleurs scores sont retenus.

② **Phase finale** : Dimanche 11 mars

- Les équipes classées de 1 à 4 après la qualification jouent pour la montée, 2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous, 1 v 4 ; 2 v 3. Les équipes gagnantes montent en 1^{ère} division.

- Les équipes classées de 5 à 8 après la qualification jouent les barrages en forme de jeu réduite, 1 foursome et 4 simples / match play / 18 trous, 5 v 8 ; 6 v 7. Les équipes perdantes joueront en promotion en 2013.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et d'inscription des joueuses sur Internet : **<http://xnet.ffgolf.org>** avant le **vendredi 2 mars 2012 à minuit**.
- Les droits d'inscription s'élèvent à **200 € par équipe** payable **par chèque à la Ligue d'Aquitaine**.

IV – PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux équipes montant en 1^{ère} division.